*Libellé Etablissement*

*Finess Juridique*

**Monsieur Le Directeur**

Directeur

CPAM

xxxx

xxxx

Objet : Covid-19 – dispositif d’avance pour XX 2021

Réf :

 xxx, le XX XXX 2021

Monsieur le Directeur,

Je sollicite le bénéfice d’une avance de trésorerie remboursable pour l’établissement XX pour le mois de mars 2021, d’un montant de xxx €, dans la limite d’une mensualité de garantie de financement 2020.

Cette demande est justifiée par le report de la publication de l’arrêté tarifs MCO 2021 avec pour conséquences une dégradation conjoncturelle de notre trésorerie. Notre établissement n’a pas bénéficié de l’attribution d’une avance au titre de l’AMO, début mars, dans le cadre du dispositif d’avances instruit par les ARS à destination des établissements mobilisés pendant la crise et confrontés à la déprogrammation de nombreuses interventions.

L’établissement s’engage à être à jour dans le paiement de ses cotisations sociales et à ne pas utiliser la possibilité de suspendre pendant la période le versement de cotisations sociales. Il s’engage par ailleurs à restituer cette avance sur les flux de prestations selon les modalités qui seront définies par la caisse de rattachement.

Je déclare sur l’honneur que l’établissement n’est pas en cours de liquidation ou de fermeture.

En cas de restructuration, transfert d’activité, fusion, les FINESS juridique et géographique destinataires de la créance ainsi créée vis-à-vis de l’assurance maladie sont :…

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à notre légitime demande et pour votre diligence, je vous prie d’agréer, Monsieur le Directeur, l’assurance de ma respectueuse considération.

                                   **Signature**

**Copie Directeur de l’ARS**